

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15/02/2023 à 19h 30 Salle de la mairie

Le Maire Philippe HEITZ

Membres présents : Philippe HEITZ - Etienne CHATELON – Mathieu ROUSSEAUX - Emmanuelle LANGLAIS BALLANDRAUD - Élisabeth VILLARD - Hervé MARCON - Benoît LAFFONT - Madjid BRIBI.

Membres représentés : Vincent CARREY par Emmanuelle LANGLAIS BALLANDRAUD

Membres absents : Émeline RAPAUD - Pierre BURELLIER

Secrétaire de séance : Etienne CHATELON

Le quorum 6

Adoption du procès-verbal du 4 janvier 2021 : Contre : 2 (Emmanuelle LANGLAIS BALLANDRAUD et Vincent CARREY) Pour : 7

Délibération : D2023-02-05 Adressage création d'une nouvelle adresse

Monsieur le Maire rappelle que la dénomination des voies de la commune a été effectuée en 2017.

La nécessité d'attribuer des numéros aux habitations, exploitations, autres bâtiments et bâtiments publics permet de faciliter le repérage au sein de la commune, l'arrivée des services de secours et tous autres services ayant besoin d'une adresse précise.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur la proposition d'ajouter l'adresse route de Bourg-Argental où se situe le nouveau bâtiment artisanal (fromagerie).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'ajout de l'adresse :- **route de Bourg-Argental**

Séance levée à 20h

Questions diverses

Éclairage public :

Le conseil municipal souhaite diminuer l'éclairage public de la commune. Une modification de celui-ci peut être réalisée gratuitement par le SIEL une fois par an lors de la visite d'entretien. Elle est programmée au mois de mars ou avril 2023.

Après discussion le CM propose les principes suivants :

- arrêter les points lumineux des hameaux

- réduire le temps d'éclairage du bourg :

* matin : entre 7H00 et le lever du jour

* soir : de la tombée de la nuit à 21H30 (23H00 les fins de semaine)

- supprimer certains points lumineux du bourg (garder ceux situés entre le début de la route de Toissieux et la route de Saint Sauveur) CF annexe 1

Fonds vert

L'État a présenté le fonds vert aux collectivités. Il représente deux milliards d'aides aux collectivités pour financer la transition écologique.

Peuvent être financés entre autres les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments et des actions de préservation de l'environnement.

Monsieur le maire propose l'étude de 3 projets :

- mise en place d'un dispositif de défense incendie à L'Hermetz
- rénovation thermique de la Mairie
- rénovation thermique de la salle Le Tilleul

Des devis vont être demandés afin de pouvoir déposer une demande d'aide.

Poste ATSEM

Madame Christine BLANCHET a obtenu son concours d'ATSEM. A ce titre, elle souhaite la requalification de son poste d'adjoint technique territorial en poste d'ATSEM. Le surcoût pour la commune serait de 434 € par an.

Le conseil municipal ne souhaite pas modifier le poste, du fait que Madame BLANCHET souhaite une mutation à Pélussin. Les possibilités de recrutement seront plus nombreuses sur le poste actuel d'agent technique que sur un poste d'ATSEM.

Accueil d'une élève à la cantine de l'école

Une demande d'accueil aménagé d'une élève pendant le temps de cantine est parvenue en mairie. Une rencontre a eu lieu entre la direction de l'école et la commune.

A ce jour, de nombreux éléments sont à étudier avant de donner une réponse à la famille.

Voirie diverses

- pont de Moûne : des travaux sont à prévoir pour sécuriser l'ouvrage limitrophe avec Bourg-Argental. Après sollicitation, la commune de Bourg-Argental ne souhaite pas inscrire des travaux sur cet ouvrage dans son budget 2023.

- places de parking de La Faye : les marquages au sol doivent être repeints

- route de La Faye : au vue de la dégradation, la route devra être regoudronnée en 2025 au plus tard.

- priorité à droite sur les RD : une demande doit être faite au Conseil Départemental pour donner priorité à la route départementale D29. La mise en place de « STOP » ou de « Cédez le passage » sera nécessaire.

- sécurité routière dans le bourg : afin d'améliorer la sécurité dans le bourg, différents dispositifs sont à l'étude. Le département de la Loire propose un conseil technique sur le sujet. A la suite d'une première rencontre sur place, la commune attend un retour technique. Mr Courtial, du département, va être recontacté pour accélérer le dossier.

Inauguration nouvelle station d'épuration

L'inauguration de la nouvelle station d'épuration est programmée le 13 mai à 10H30 en présence des financeurs (Etat, Département), des techniciens et des entreprises sollicitées pour ce projet.

Fin de la réunion à 22H00

Signatures

Le Maire



Le Secrétaire de Séance

